

Axe 3 : Permettre aux personnes en situation de handicap d'envisager une pratique sportive en développant l'information et la communication autour du plan.

- ✚ Animer et coordonner le réseau de partenaires institutionnels et associatifs ;
- ✚ Valoriser les dispositifs existants dans le département ;
- ✚ Etablir une cartographie en répertoriant les territoires couverts et non couverts, par type de structures et par type d'activités proposées ;
- ✚ Développer une communication adaptée et actualisée ;
- ✚ Mettre à jour et promouvoir le répertoire National « Handiguide » ;
- ✚ Organiser des évènements Sport et Handicap dans le département ;
- ✚ Organiser la promotion et la communication du Plan ;
- ✚ Permettre une visibilité des actions.